

Conseil de perfectionnement Parcours Master MEEF Professeur documentaliste

6 décembre 2018 ESPE de Dijon, 16h45-18h30

1^{er} CPER de l'année, compte-rendu rédigé par Etienne Boggio et Ariane Picard ; soumis à la relecture et validation des membres présents, avant envoi à la direction de l'ESPE.

Présents :

Ariane Picard (présidente CPER), Étienne Boggio (enseignant et FA), Lucie Corbin (enseignante et responsable MEEF 2nd degré), Sophie Demonceaux (enseignante), Floria Dufoux (étudiante M2C), Olivier Lopez (IPR EVS), Delphine Valence (enseignante)

Invitée : Camille Esnault (étudiante M2B)

Excusée : Carole Jaillet (enseignante)

Rappel de l'ordre du jour prévisionnel envoyé aux membres du CPER avant la réunion

1. présentation succincte de la promotion 2018-2019 des M1 et M2 Professeur documentalistes (nombre de candidature, profils universitaires)
2. réflexion autour du parcours MEEF Professeur documentaliste : évaluation / évolution éventuelle des contenus de formation et de l'organisation de la formation, avec appui sur les résultats de l'enquête étudiants M1 2017-2018
3. les M2B dans la formation
4. étudiants en reconversion intégrés dans la formation master MEEF : présentation / évaluation du dispositif
5. questions diverses proposées par les participants au CPER

1. Présentation de la promotion 2018-2019 des M1 et M2

- M1

- Point sur les effectifs : 13 étudiants : 12 entrants et 1 redoublant ; parmi les entrants 1 professeur des écoles en reconversion et 1 personne en reprise d'études.

Rappel : chute drastique du nombre des étudiants à la rentrée 2016 (4 étudiants inscrits) et risque de fermeture du parcours. Pour sauver le parcours, une forte baisse des heures maquette et de nombreuses mutualisations avec le parcours Infocom (licence et master) avaient été décidées.

Depuis la rentrée 2017, les effectifs sont de nouveau stabilisés, avec un effectif de petit flux mais globalement satisfaisant : 13 étudiants en 2017-2018, comme cette année 2018-2019.

- Origine universitaire des étudiants : comme toujours dans ce parcours, origines diverses (Lettres, Histoire-Géographie, Langues).

2 étudiants seulement proviennent de filières spécialisées info-doc/ InfoCom (1 SLIC ; 1 DUT info com). A. Picard regrette que le master MEEF ne parvienne pas à attirer plus d'étudiants issus de la licence InfoCom (UFR Lettres et Philosophie), malgré les efforts faits en ce sens : des enseignants du parcours MEEF, dont A. Picard, donnent des cours dans la licence InfoCom pour faire connaître le parcours et le faire reconnaître comme une poursuite d'études possible mais il s'avère que les étudiants entrant en InfoCom visent majoritairement les métiers des médias et de la communication.

Cette année, nous n'observons que peu de déperdition entre les dossiers de candidature et les étudiants finalement inscrits (13 inscrits pour une petite vingtaine de dossiers traités). Cette faible déperdition est estimée plutôt positive et tendrait à signifier que les candidatures sont de vrais choix et non des inscriptions par défaut.

- Avis global sur la promotion :

une promotion agréable et sérieuse mais jugée assez faible dans l'ensemble.

- Nombre de postes offerts au CAPES session 2019

Il y aura cette année 140 postes au concours. (baisse constante depuis 3 ans.)

rappel des chiffres :

session 2019 : 140 postes

session 2018 : 155 postes

session 2017 : 217 postes

A. Picard rappelle que le Parcours MEEF s'est toujours distingué par des taux très élevés de réussite au concours, et très nettement supérieurs à la moyenne nationale. 75 % de réussite habituellement (pour 25 à 28 % au niveau national) ; en 2017-2018, le taux de réussite du parcours a baissé et était de 50 %; les estimations pour 2018-2019 vont plutôt vers un taux de réussite d'environ 50 % (voire légèrement inférieur), du fait de la baisse du nombre de postes et du niveau de la promotion.

- M2

12 inscrits : 10 en présentiel car 2 étudiantes sont salariées à temps complet et terminent leur master commencé en 2017-2018.

- Composition de la promotion

parmi les 10 présents en cours :

- 6 alternants sous statut M2A (2) ou M2C (4) ; 1 en renouvellement

- 3 M2B

- 1 M2C en reconversion et sous contrat avec le rectorat

Exceptée l'étudiante M2C en reconversion, tous les étudiants de M2 sont issus de la formation des M1 de l'ESPE de Dijon, ce qui facilite la prise en charge du groupe : les enseignants connaissent la façon dont ils ont été formés et ce qu'ils ont déjà appris. En 2017-2018, la promotion de M2 était fortement hétérogène avec de nombreux entrants d'autres académies et / ou pas formés en ESPE (candidats libres), ce qui avait été estimé difficile par tous les enseignants.

2. Réflexion autour du parcours MEEF Professeur documentaliste

Pour les M1, la discussion prend appui sur l'enquête du CIPE auprès de la promotion de M1 2017-2018.

Pour les M2, appui sur un recensement préalable des avis des M2 actuels, sondage d'opinion informel réalisé par F. Dufoux, M2C représentante étudiante élue au CPER.

- M1

Avec 374 heures, la maquette est très réduite comparativement à d'autres parcours de l'ESPE de Dijon ou à d'autres ESPE en France.

L'année de M1 est perçue par les étudiants (2017-2018) comme étant essentiellement méthodologique et insuffisamment portée sur les contenus disciplinaires.

Compte tenu du faible nombre d'heures de la maquette et du très petit nombre d'heures consacré à la préparation des épreuves écrites et orales du CAPES, le choix est fait par les enseignantes (A. Picard et S. Demonceaux) de former prioritairement les étudiants à la méthodologie des épreuves. C'est un choix que les enseignantes estiment payant au final même si cela peut désarçonner les étudiants dans un premier temps.

Les étudiants (2017-2018) demandent plus de cours magistraux, demande qui se retrouve également dans la promotion actuelle des M2. Un échange entre les présents a lieu autour de cette attente, estimée un peu étonnante, bien que sans doute révélatrice d'un « habitus » scolaire et universitaire.

Les stages de M1 sont perçus comme un peu courts. Une discussion s'engage sur les modalités de stage. Cette année 2018-2019, le stage des M1 fonctionne exclusivement en groupé et les enseignants vont tester la formule de stage sans visite (avec retour vidéo pour l'analyse de pratique).

Rappel rapide des différentes formes de stage adoptées au cours des ans : parfois groupé parfois filé. La possibilité est envisagée de revenir à un stage filé en S2 pour l'année prochaine, formule estimée intéressante par plusieurs membres du CPER.

A. Picard souligne la difficulté d'une formule filée (avec 10 jeudis au second semestre) pour faire les EDT quand il y a beaucoup de mutualisations comme cela est le cas pour le parcours MEEF.

Discussion engagée autour de l'intérêt / possibilité d'augmenter le volume global de la maquette, d'environ 50/70 heures via des mutualisations avec l'UFR lettres et Philosophie et le cursus Infocom. D'autant que les mutualisations sont estimées intéressantes par les étudiantes de M2 ici présentes et qui étaient inscrites en M1 en 2017-2018. L'objectif serait de remonter à un volume de 430 heures si possible. A étudier, tout en tenant compte du fait que la formation des enseignants va être remodelée et qu'il est utile et prudent d'attendre les nouvelles directives.

- M2

- Formation transversale

Beaucoup de perte de temps en formation transversale avec des redites. Les étudiants se plaignent d'un problème d'adéquation entre les noms et les contenus de certains modules. Ils estiment également qu'il y a des pertes de temps avec des redites de la formation M1

Les étudiants se sentent mis à part au sein de la formation transversale. Selon eux, les formateurs ignorent la réalité du métier de professeur-documentaliste et les intègrent insuffisamment.

Il est nécessaire de plus communiquer auprès des formateurs sur la présence de professeurs-documentalistes avec un profil particulier.

- Formation disciplinaire

Les étudiants estiment que la formation au logiciel documentaire BCDI est très importante ; certains souhaitent que le volume consacré à cette formation soit encore plus important, ce qui semble difficile d'après les enseignants.

Les étudiants regrettent le manque de travail autour de la conception de séances. A. Picard rappelle que c'est fait et sera fait encore au second semestre mais que tout ne peut pas être fait en décembre... Les enseignants présents rappellent qu'il faut par ailleurs attendre que les étudiants aient mis en œuvre des séances pour permettre le retour sur celles-ci et leur analyse.

- Questions pratiques

Sont évoqués les frais occasionnés par les déplacements pour certains alternants, affectés sur des postes un peu lointains (remarque formulée par les M2 actuels). L. Corbin rappelle que le rectorat verse une prime d'environ 1000 euros.

4. Les M2B dans la formation

Les M2B se sentent délaissés en début d'année car ils ne sont pas immédiatement en stage, ils souhaiteraient que le stage démarre plus tôt, fin septembre. L. Corbin précise qu'avancer la période de stage est impossible pour des raisons d'organisation.

Les M2B ont posé la question d'une indemnité de stage. La situation matérielle des M2B est souvent difficile. Réponse L. Corbin : aucune indemnité de stage n'est possible légalement. En revanche, L. Corbin rappelle qu'il est envisageable de transformer un poste de vacataire en stage, solution mise en œuvre dans d'autres parcours.

Cette solution est estimée intéressante car O. Lopez précise que les besoins en vacataires dans l'académie restent importants et difficilement couverts. La piste de l'emploi de M2 B serait donc à étudier car cela pourrait être utile au rectorat et aux M2B en situation financière délicate. Le recrutement pourrait démarrer dès les résultats de l'admissibilité, pour l'année suivante notamment via la plateforme [Parc](#).

La question est posée de la possibilité pour les M2B d'être en responsabilité sur leur lieu de stage. Il s'agit de savoir si les étudiants peuvent encadrer seuls des élèves. Cette question de la responsabilité des M2B en stage sera transmise par M. Lopez au service juridique du rectorat.

Clôture de la séance à 18h30

Le point 4 prévu à l'ordre du jour prévisionnel (personnels en reconversion qui intègrent la formation) n'a pu être traité faute de temps. Il est reporté au prochain CPER.

Les participants estiment que les échanges ont été riches et intéressants.